

Jean-Baptiste André Godin à Victoire Tinayre, 27 novembre 1883

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (24)

Collation 2 p. (261r, 262v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Victoire Tinayre, 27 novembre 1883, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/51637>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [27 novembre 1884](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Tinayre, Victoire \(1831-1895\)](#)

Lieu de destination 42, boulevard Saint-Marcel, Paris

Description

Résumé Sur la réorganisation de l'enseignement dans les écoles du Familistère. Il l'avertit que Pénit va lui transmettre les instructions relatives à cette réorganisation et les sujets à développer dans ses conférences hebdomadaires aux enfants. Godin autorise Tinayre à rester attachée à l'enseignement dans les écoles du Familistère jusqu'au mois de septembre suivant.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Éducation, Familistère](#)

Personnes citées [Pénit \[monsieur\]](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère
27 Novembre 1866

Madame Baudry,

Un nouvel examen que
je viens de faire concernant
l'organisation des classes
m'engage à répondre au-
ment complètement la direction
des programmes, de l'em-
pli du temps et des confe-
rences.

En conséquence, je charge
M. Pénit de vous transmettre
tout ce que j'aurai accoutumé
lui, j'aurai arrêté pour
arriver à l'organisation

définitive que je désirerai
établir.

Non-seulement, M.
Pénit nous informera de
la distribution des travaux
telle que je l'adopterai,
mais il nous renverra
les sujets ou questions à
élaborer, chaque semaine,
dans nos conférences aux
écoliers.

Ensuite, je discuterai
régulièrement avec vous
la façon définitive la question
que nous nous avons posée
d'abord, à savoir que
je vous autorise à rester
attachée à l'enseignement

dans les classes de
Familistère, jusqu'au
mois de septembre pro-
chain, avec l'assurance

que nous, si nos intérêts
nous le commandaient,
de quitter plus tôt, au
meilleur moment, tout ce
qui possible, dans mois
à l'avance.

Veuillez donc me
dire par lettre que
c'est une affaire bien
entendue ainsi.

Je compte sur votre
dévouement pour
accomplir ce mieux.

dans les classes la
filiation qui vous
importe.

Je vous prie, assurez-
moi, à l'assurance
de mes meilleures
considérations.

Le 20/10/00
Gordin